

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 01381

Numéro SIREN : 349 000 000

Nom ou dénomination : SOCIETE DES TRANSPORTS CLUZEL

Ce dépôt a été enregistré le 21/09/2022 sous le numéro de dépôt B2022/017702

"SOCIETE DES TRANSPORTS CLUZEL- STC"
Société à Responsabilité Limitée au capital de €. 7.622,45
Siège social à SILLANS (38590) Rue de la République
349.000.000 RCS GRENOBLE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

Pour copie certifiée conforme
La gérante
Madame Valérie GUYONNET

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom, representing the name Valérie Guyonnet.

BILAN - ACTIF

1

Désignation de l'entreprise : **S.A.R.L. SOCIETE DES TRANSPORTS CLUZEL** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**
 Adresse de l'entreprise **233 RUE DE LA REPUBLIQUE** **38590 SILLANS** Durée de l'exercice précédent* **12**

Numéro SIRET* **349000000000027** Néant *

Exercice N clos le, **13 11 2021** N-1 **13 11 2020**

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AA					
	AB		AC			
	CX		CQ			
	AF	6 061	AG	4 908	1 153	
	AH		AI			
	AJ		AK			
	AL		AM			
	AN		AO			
	AP		AQ			
	AR	55 545	AS	42 177	13 367	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AT	430 785	AU	344 869	85 917	
	AV		AW			
	AX		AY			
	CS		CT			
	CU		CV			
	BB		BC			
	BD	916	BE		916	
	BF		BG			
	BH	4 890	BI		4 890	
	BJ	498 198	BK	391 954	106 244	
TOTAL (II)						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (C)	BL		BM			
	BN		BO			
	BP		BQ			
	BR		BS			
	BT		BU			
	BV		BW			
	BX	189 094	BY		189 094	
	BZ	26 986	CA		26 986	
	CB		CC			
	CD		CE			
ACTIF CIRCULANT	CF	213 410	CG		213 410	
	CH	4 764	CI		4 764	
	TOTAL (III)					
	CJ	434 255	CK		434 255	
	Comptes de régularisation	CW				
		CM				
		CN				
		CO	932 452	IA	391 954	540 498
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)					
	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	4 890	(3) Part à plus d'un an :

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadrin

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. SOCIETE DES TRANSPORTS CLUZEL

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :7...622.....)	7 622	7 622	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			
	Réserve légale (3)	762	762	
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	203 274	167 248	
	Report à nouveau			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(5 442)	36 027	
	Subventions d'investissement		2 938	
	Provisions réglementées *			
	TOTAL (I)	206 217	214 597	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	TOTAL (III)			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	150 599	358 623	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	1 194	19 244	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 481	86 250	
	Dettes fiscales et sociales	120 353	152 373	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes	17 654	14 354	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			
TOTAL (IV)	334 282	630 844		
	Ecarts de conversion passif * (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	540 498	845 441		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
		Ecart de réévaluation libre		
		Réserve de réévaluation (1976)		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	210 733	579 537	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Produits à recevoir	7
Détail des produits à recevoir	8
Charges à payer	8
Détail des charges à payer	9
Charges et produits constatés d'avance	9
Détail des charges constatées d'avance	10
Détail des produits constatés d'avance	10
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	10
Informations en matière de crédit bail	10
Engagement en matière de pensions et retraites	11

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	2 954
Total	2 954

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Détail des produits à recevoir

	Montant
PRODUITS A RECEVOIR	
- PAR TIPP 3TR2021	1 488
- PAR TIPP 4TR2021	1 466
Total	2 954

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	430
Dettes fiscales et sociales	20 801
Autres dettes	3 540
Total	24 770

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Détail des charges à payer

	Montant
PRETS INTERETS COURUS	
- INTERETS DES EMPRUNT	87
CLIENTS AVOIR A ETABLIR	
- AAE 4 SERVIES	300
- AAE SAFAR	3 240
DETTES PROV C.PAYES	
- Provisions pour congés payés	12 447
CHARGES SUR CONGES PAYES	
- Provisions pour congés payés	3 786
AUTRES CHARGES FISCALES	
- CAP TVTS 2018	436
- TAXE ESSIEU 2021	4 132
INTERETS COURUS A PAYER	
- PROV COMM 4 TRIM C.AGLE	143
- PROV COMM 4 TRIM BRA	200
Total	24 770

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 764
Total	4 764

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- CCA IVECO 1ER LOYER 6/18	1 267		
- CCA au 31/12/2020	1 748		
- CCA au 31/12/2020	1 748		
Total	4 764		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers**Engagements donnésEngagements reçus**Crédit bail**

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				373 000	373 000
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				66 602	66 602
- dotations de l'exercice				68 250	68 250
Total				134 852	134 852
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				60 857	60 857
- exercice				73 932	73 932
Total				134 789	134 789
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				73 976	73 976
- entre 1 et 5 ans				169 779	169 779
Total				243 755	243 755
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				380	380
- entre 1 et 5 ans				1 270	1 270
Total				1 650	1 650

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. SOCIETE DES TRANSPORTS CLUZEL										Néant		*		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3				
								2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCO RP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	5 571	KE		KF	490		
CORP ORELLES	Terrains						KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9			KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1			KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants	M2			KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3			KS	52 284	KT		KU	3 261		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	54 045	KW		KX	3 797		
		Matériel de transport *					KY	391 597	KZ		LA	25 819		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	6 863	LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes						LK		LL		LM			
	TOTAL III						LN	504 789	LO		LP	32 877		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T		
Autres participations						8U		8V		8W				
Autres titres immobilisés						1P	903	1R		1S	14			
Prêts et autres immobilisations financières						1T	4 890	1U		1V				
TOTAL IV						LQ	5 793	LR		LS	14			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	516 153	ØH		ØJ	33 381			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
						1		2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCO RP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV		LW	6 061	1X	6 061
CORP ORELLES	Terrains						IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions					IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK	55 545	ML	55 545
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers					IU		MM		MN	57 842	MO	57 842
		Matériel de transport					IV	50 556	MP	366 860	MQ		MR	366 860
	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier					IW	780	MS	6 083	MT		MU	6 083	
	Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes						NC		ND		NE		NF		
TOTAL III						IY	51 336	NG	486 330	NH		NI	486 330	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations						IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés						I1		2B	916	2C		2D	916
	Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E	4 890	2F		2G	4 890
	TOTAL IV						I3		NJ	5 806	NK		2H	5 806
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	498 198	ØL		ØM	498 198	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 1

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

 Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. SOCIETE DES TRANSPORTS CLUZEL
Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : S . A . R . L . SOCIETE DES TRANSPORTS CLUZEL Néant *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	4 081	PF	827	PG		PH	4 908
TOTAL I		RK	4 081	RM	827	RN		RO	4 908
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	35 493	QA	6 684	QB		QC	42 177
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	39 974	QE	4 435	QF		QG	44 409
	Matériel de transport	QH	251 029	QI	90 800	QJ	46 445	QK	295 384
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	5 111	QM	745	QN	780	QO	5 076
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	331 608	QV	102 664	QW	47 225	QX	387 046
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	335 689	QP	103 490	QQ	47 225	QR	391 954

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO	
TOTAL III														
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW						NY						NZ	

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. SOCIETE DES TRANSPORTS CLUZEL

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	2 700	6U	2 700
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y	6Z
	TOTAL III	7B	2 700	TY	2 700
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	2 700	UB	UC
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF	2 700
	- financières		UG	UH	
	- exceptionnelles		UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. SOCIETE DES TRANSPORTS CLUZEL Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT	4 890	UV	4 890	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA								
	Autres créances clients	UX	189 094		189 094					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * <u>UO</u>)	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	7 017		7 017				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	16 814		16 814				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers	VP							
	Groupe et associés (2)	VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR		3 156		3 156				
	Charges constatées d'avance	VS		4 764		4 764				
	TOTAUX		VT	225 734	VU	225 734	VV			
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF							

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	430		430						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	150 169		26 620		123 549				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	44 481		44 481						
Personnel et comptes rattachés		8C	32 670		32 670						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	31 773		31 773						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	50 790		50 790						
Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	5 121		5 121						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	1 194		1 194						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	17 654		17 654						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	334 282	VZ	210 733		123 549				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	100 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL			1 194	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	204 768	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

"SOCIETE DES TRANSPORTS CLUZEL - STC"
Société à Responsabilité Limitée au capital de €. 7.622,45
Siège social à SILLANS (38590) Rue de la République
349.000.000 RCS GRENOBLE

**EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 16 SEPTEMBRE 2022**

**RESOLUTION D'AFFECTION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021**

(...)

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérante et après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître une perte de €. 5.442,44, décide d'imputer cette perte sur le compte "Autres réserves".

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts l'Assemblée Générale constate que le rapport de gestion mentionne qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois précédents exercices sociaux.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

(...)

Pour extrait certifié conforme
La gérante
Madame Valérie GUYONNET

